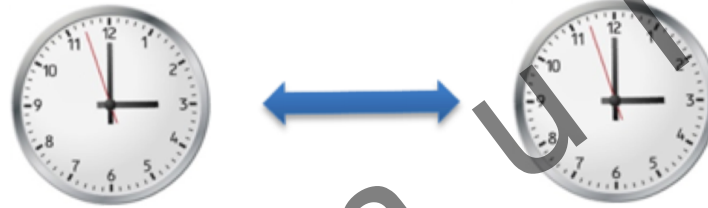


Tiré du matériel de formation de l'ACIA sur la Modernisation de l'inspection pour le personnel de salubrité alimentaire



Codes d'activité pour la présence quotidienne

La présence quotidienne doit être documentée une fois par période de 12 heures de production



Pour satisfaire à cette norme, on utilise quatre codes d'activité pour la présence quotidienne

9.1.12 et 9.1.13

9.1.14 et 9.1.15

Note : Une simple visite au bureau satisfait aux exigences de présence quotidienne et peut être aussi courte que de 15 minutes.

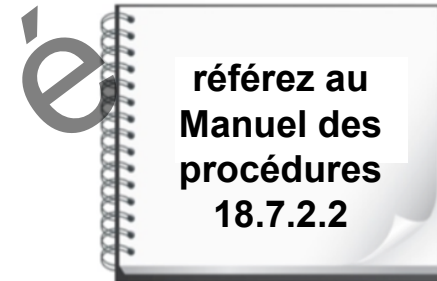




Découverte fortuite de non-conformité et présence quotidienne par quart d'inspection

Dans les situations suivantes, si l'inspecteur :

- est assigné uniquement à des tâches de Présence quotidienne par quart d'inspection
- n'est pas formé à rédiger des rapports d'inspection avec demande d'action correctrice
- n'est pas formé pour les autres tâches du Système de vérification de la conformité



il faut entreprendre les actions suivantes :

- **Prenez toutes les actions nécessaire de mise en vigueur de la réglementation, y compris la confiscation des produits affectés, ou d'autres actions requises pour prendre le contrôle de la situation; et**
- **Contactez le superviseur immédiatement et un autre inspecteur sera assigné.**





Processus de plan d'action révisé

